

BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 25 – du 19 juin au 25 juin 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : LES ÉCHANGES COMMERCIAUX EN 2025 ENTRE LA FRANCE ET LES PAYS DU PROCHE ET MOYEN-ORIENT

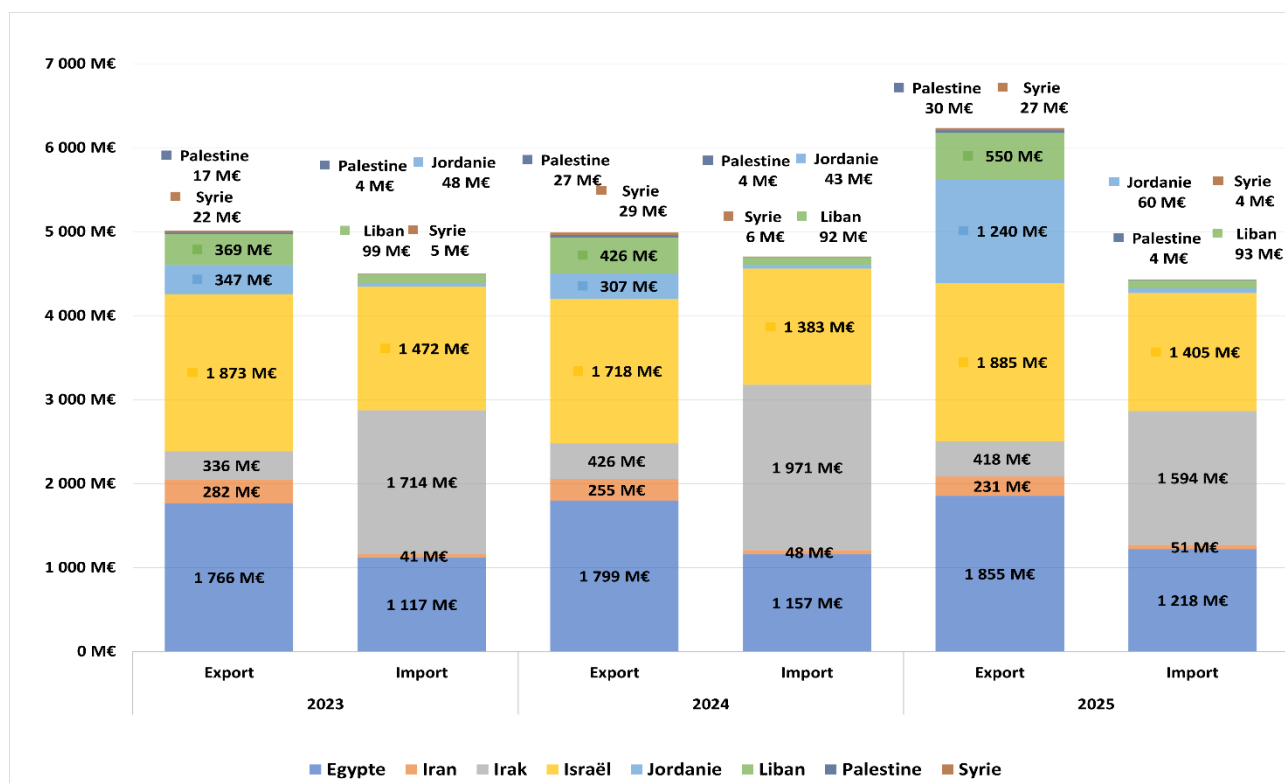
Au regard des échanges commerciaux, la région du Proche et Moyen-Orient représente, en niveau absolu, un espace à l'importance modeste pour la France.

Située à la jonction des routes commerciales entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, la zone exportait pour 4,4 Mds EUR de produits en 2025, en léger repli par rapport à 2024 (4,7 Mds EUR) et surtout 2022 (5,3 Mds EUR), plus haut niveau sur les dernières années. Les exportations françaises dans la région sont plus importantes, à 6,1 Mds EUR en 2025, en forte augmentation (+ 25 %) par rapport à 2024 et 2023 (4,9 Mds EUR). Cette hausse exceptionnelle doit toutefois être nuancée : elle est largement due, en 2025, au commerce avec la Jordanie et à l'exportation de produits aéronautiques, à hauteur de 0,8 Md EUR. En tout, la balance commerciale française dans la région reste excédentaire sur les cinq dernières années, mais les pays de la région ne représentent au mieux qu'un pourcent des exportations françaises totales (604,8 Mds EUR en 2025).

LE CHIFFRE À RETENIR

1%

PART DE LA ZONE DANS LES
EXPORTATIONS FRANÇAISES

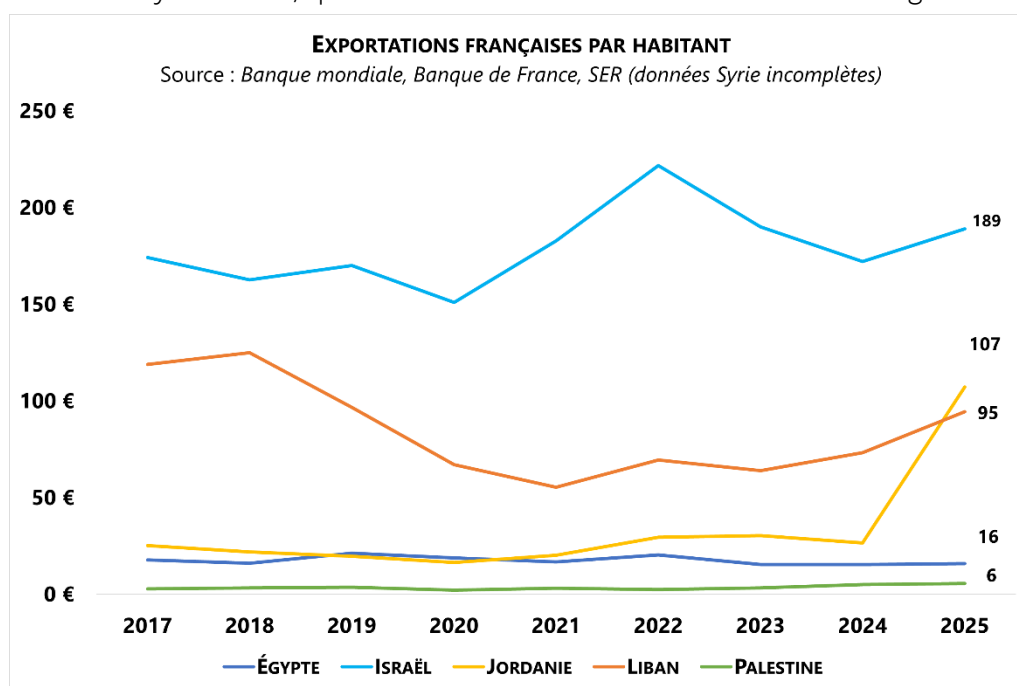


Les échanges commerciaux sont concentrés sur deux partenaires principaux : l'Égypte et Israël. La relation économique franco-égyptienne repose sur une forte complémentarité sectorielle. La France exporte principalement des biens à haute valeur ajoutée : produits aéronautiques, équipements industriels, matériel électrique, produits pharmaceutiques et technologies de transport. De son côté, l'Égypte exporte vers la France des engrais, des équipements électriques, des produits chimiques, des fruits et légumes ainsi que des produits textiles. Les engrais représentent à eux seuls environ 300 M EUR d'exportations égyptiennes vers le marché français. Avec Israël, le partenariat est fondé sur l'innovation et les technologies de pointe. Les échanges concernent principalement des produits à haute valeur ajoutée, tandis que la France exporte vers Israël des biens industriels, des produits chimiques, des équipements de transport et des services. Toutefois, les tensions géopolitiques liées au conflit ont introduit de nouvelles incertitudes dans la relation économique bilatérale.

L'Irak, la Jordanie et le Liban sont des cas intermédiaires mais opposés. L'Irak est marqué par un déficit commercial important mais en baisse. Les importations sont significatives, quasiment exclusivement du pétrole brut, pour 1,59 Md EUR en 2025, en baisse par rapport à 2024 (1,97 Md EUR). Les exportations françaises sont en revanche réduites, à environ 400 M EUR (produits chimiques ou agroalimentaires). Pour la Jordanie et le Liban, la relation est caractérisée par un excédent commercial important. Si les exportations françaises sont en général entre 300 et 500 M EUR, les importations sont très réduites : 60 M EUR en 2025 pour la Jordanie (principalement des vêtements et textile), et environ 100 M EUR pour le Liban (machines et appareils, voire objets d'art).

Avec la Syrie et l'Iran, les relations sont plus réduites encore. La Syrie reste marginalisée dans les échanges commerciaux français, du fait de l'effet des sanctions, même si elles ont été largement levées récemment, de la faiblesse de l'appareil productif syrien et des destructions liées au conflit. L'Iran présente un cas différent : relativement à son potentiel économique, à son marché intérieur de plus de 90 millions d'habitants et à ses besoins industriels, les exportations françaises (230 M EUR, notamment appareils et machines et produits pharmaceutiques) et les importations (fruits, lait, épices, pour 50 M EUR environ) demeurent limitées par les sanctions internationales.

Toutefois, en considérant les flux de manière relative, l'ordre d'importance des partenaires commerciaux de la France dans la région change. Par habitant, le premier partenaire commercial pour la France selon les exportations est Israël, suivi du Liban ; loin derrière, la Jordanie (sauf en 2025 du fait de la livraison exceptionnelle d'aéronefs mentionnée) et l'Égypte apparaissent comme moins importants. Si l'on considère le niveau de PIB, le premier partenaire est, sur les dix dernières années, et de manière claire, le Liban, suivi selon les années de l'Égypte ou de la Jordanie. Ces différents flux commerciaux, sur l'ensemble de l'année 2026, seront nécessairement touchés par l'impact de la guerre au Moyen-Orient, qui redessine les routes et les corridors de la région.



Service Économique Régional de Beyrouth

ÉGYPTE

1. NOUVELLE STRATÉGIE DE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT À L'HORIZON 2030

Le gouvernement égyptien a présenté le projet de seconde édition de sa [politique de propriété de l'État](#) (*State Ownership Policy*) pour la période 2026-2030, dont la version finale est attendue d'ici septembre 2026. S'inscrivant dans le cadre des engagements pris auprès du FMI, la SOP vise à renforcer le rôle du secteur privé dans l'économie, avec pour objectif de porter sa contribution à plus de 65 % de l'activité économique d'ici 2030 et de soutenir une croissance du PIB supérieure à 7 %. Elle prévoit de recentrer progressivement l'État sur ses fonctions régaliennes et de régulation, tout en limitant sa présence aux secteurs présentant un intérêt stratégique, souverain ou social. Parmi les principales nouveautés figurent l'intégration des autorités économiques au périmètre de la politique de désengagement, une gestion plus centralisée des actifs publics, notamment *via* le Fonds souverain égyptien, ainsi qu'une approche fondée sur la gestion de portefeuille plutôt que sur une analyse secteur par secteur. Selon le gouvernement, la première édition de la stratégie a permis de réaliser 23 opérations de désengagement pour un montant cumulé de 5,9 Mds USD depuis 2022.

2. PROJET DE RÉFORME PROGRESSIVE DES SUBVENTIONS ALIMENTAIRES POUR 2026/2027

Le Premier ministre égyptien, Mostafa Madbouly, a annoncé que le gouvernement travaillait à la transformation progressive du [système de subventions alimentaires](#) en nature en un dispositif de soutien monétaire plus ciblé, dont la mise en œuvre pourrait débuter dès l'exercice budgétaire 2026/27. Selon les autorités, cette réforme vise à améliorer l'efficacité du système actuel, qui couvre près de 68 millions de bénéficiaires, tout en maintenant le niveau global des aides publiques. Les modalités définitives restent à préciser, mais les autorités envisagent un soutien différencié selon le niveau de revenu des ménages, tandis que le pain demeurerait provisoirement couvert par le système actuel. Le gouvernement souligne que cette transition sera progressive et fera l'objet d'une présentation détaillée dans les prochains mois. Dans

un contexte d'inflation encore élevée, plusieurs économistes insistent sur la nécessité de prévoir des mécanismes d'indexation afin de préserver le pouvoir d'achat des bénéficiaires.

3. ALSTOM SIGNE 4 CONTRATS FERROVIAIRES

Alstom, à la tête d'un consortium réunissant les sociétés égyptiennes *Rowad Modern Engineering* et *Concrete Plus*, [a signé](#) le 17 juin quatre contrats avec l'Autorité nationale des chemins de fer égyptiens (ENR) portant sur des travaux de signalisation et d'infrastructure ferroviaire sur deux lignes de fret, en présence du ministre des Transports, Kamel El Wazir. Ces contrats représentent un montant total d'environ 690 M EUR, dont environ 300 M EUR pour la part d'Alstom. Ils bénéficient d'un financement de l'AFD, de la Banque mondiale et de la BERD et concernent les lignes reliant Le Caire à Alexandrie *via* le port sec du 6 Octobre et Belbes à Robeiki *via* le port sec du 10 Ramadan. Ces infrastructures visent à assurer la desserte ferroviaire de nouveaux ports secs et zones logistiques, dans le cadre de la stratégie égyptienne de développement de nouveaux corridors logistiques multimodaux, visant à créer une véritable alternative terrestre au canal de Suez. L'opération marque également le retour d'Alstom sur le segment du ferroviaire longue distance en Égypte.

4. SIGNATURE D'UN PARTENARIAT DE 3,1 MDS USD POUR UN MÉGAPROJET AU NOUVEAU CAIRE

Le 21 juin, le groupe émirien Majid Al Futtaim [a signé](#) un partenariat stratégique avec le promoteur égyptien MIDAR pour la construction d'une communauté urbaine mixte au sein de Mada City, en présence du Premier Ministre, Mostafa Madbouly. Le projet devrait mobiliser 4 Mds USD à terme pour la construction d'un complexe d'une superficie totale de 232 hectares qui comprendra 6 000 unités résidentielles, un quartier d'affaires, des hôtels et un pôle commercial. La première phase des travaux devrait s'étendre sur une durée de quatre ans. Cet accord marque la première opération de Majid Al Futtaim dans le secteur de l'immobilier résidentiel en Égypte, alors que le groupe a investi 2,8 Mds USD au cours des 27 dernières années dans l'immobilier commercial et la grande distribution, notamment à travers le réseau d'hypermarchés Carrefour Égypte et plusieurs centres commerciaux.

5. LE PARLEMENT APPROUVE LE BUDGET 2026/2027

Fondé sur l'hypothèse d'une accélération de la croissance du PIB à 5,4 % (supérieure à la prévision de 4,7 % du FMI), le [budget 2026/27](#) a été élaboré sur la base d'un prix du baril de pétrole à 75 USD. Conformément aux objectifs du programme du FMI, le gouvernement entend maintenir un excédent primaire de 5 % du PIB, ramener le déficit budgétaire à 4,9 % du PIB (contre 6,1 % attendus pour l'exercice en cours) et réduire la dette publique à 78 % du PIB (contre environ 82 % actuellement). Les recettes publiques progresseraient de près de 30% (4 175 Mds EGP, soit 74,1 Mds EUR), sous l'effet attendu du second paquet de réformes fiscales visant à élargir la base fiscale. Dans le même temps, les dépenses augmenteraient de 13 % (5 178 Mds EGP, soit 92 Mds EUR), portées par la hausse des salaires publics (+15 %), liée notamment au relèvement du salaire minimum à 8 000 EGP par mois, ainsi que par l'augmentation des dépenses sociales (+12 %) et de l'investissement public (+27 %). Enfin, la charge d'intérêts de la dette atteindrait 2 419 Mds EGP en 2026/27 (42,9 Mds EUR), soit près de 47 % des dépenses et 58 % des recettes attendues.

IRAK

1. LE GAFI PLACE L'IRAK SUR LISTE GRISE

À l'issue de sa réunion plénière du 19 juin 2026, le Groupe d'action financière (GAFI) a placé l'Irak sur la liste des juridictions « sous surveillance » (liste grise). Le GAFI estime que le pays doit poursuivre ses efforts afin **i)** de maîtriser les risques liés à la circulation d'espèces et **ii)** de renforcer l'efficacité de son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT). Cette décision intervient huit ans après la sortie de l'Irak du mécanisme de suivi du GAFI. Le GAFI précise toutefois que l'inscription sur la liste grise n'implique pas l'application automatique de mesures de vigilance renforcée à l'égard du pays. À court terme, cette décision ne devrait pas affecter directement l'accès de l'Irak aux financements des institutions financières internationales, qui intègrent déjà depuis plusieurs années les faiblesses du cadre irakien LCB-FT dans leurs analyses. Le principal enjeu pour les autorités irakiennes réside désormais dans leur

capacité à démontrer des progrès rapides afin d'éviter que cette décision ne ralentisse davantage l'intégration du système bancaire national aux circuits financiers internationaux. Cette question revêt une importance particulière alors que le gouvernement cherche à attirer davantage d'investissements étrangers et à poursuivre la modernisation du secteur bancaire.

2. ANNULATION DU PROJET DE MODERNISATION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE BAGDAD

Le gouvernement irakien avait confié en septembre 2023 un mandat à la SFI pour structurer un projet de réhabilitation et de modernisation de l'aéroport existant sous forme d'investissement en partenariat public privé. La SFI a structuré le projet et supervisé l'ensemble de la procédure d'appel d'offres. Le ministère des Transports avait lancé en juillet 2025 un appel d'offres auprès de dix groupements d'entreprises locales et internationales préqualifiées sur un total de 14 consortia qui avaient répondu à l'appel à expression d'intérêt en septembre 2024. À l'issue de la remise des offres en septembre 2025 par trois groupements d'entreprises, le groupe irakien Amwaj associé à l'exploitant aéroportuaire sud-américain *Corporación América Airports* (CAAP) avait été déclaré attributaire du contrat en octobre 2025 sans que celui-ci ne soit signé en raison de l'agenda électoral, et dans l'attente de la formation du nouveau gouvernement. Le projet proposé comprenait la construction d'un nouveau terminal d'une capacité de 8 à 9 millions de passagers, contre 4 millions aujourd'hui. Les investissements portaient sur la construction de nouveaux terminaux passagers, la rénovation complète des pistes et la mise aux normes internationales des systèmes de sécurité. La durée de la construction était estimée à trois ans suivie d'une période d'exploitation de 25 ans. Le montant des investissements était estimé à 765 M USD, dont environ 100 M USD seraient apportés par la SFI. La décision du nouveau gouvernement d'annuler le projet n'a pas été argumentée publiquement et, à ce jour, la SFI n'a pas été formellement informée des motifs de cette décision.

3. LA BANQUE MONDIALE RÉVISE À LA BAISSSE SES PRÉVISIONS DE CROISSANCE POUR L'IRAK EN 2026

Dans son dernier [rapport](#) publié en juin 2026, la Banque mondiale a révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour l'Irak en 2026. L'institution, qui souligne la forte dépendance du pays aux activités pétrolières, anticipe désormais une contraction de l'activité de l'ordre de 8,9 % en 2026, contre -8,3 % en avril et +6,5 % en janvier, avant un rebond marqué de +12,2 % en 2027. Cette révision s'explique par les fortes baisses de la production et des exportations de pétrole provoquées par le conflit régional. La production de pétrole a chuté de plus de 4,2 M b/j début 2026 à environ 1,4 M b/j en avril. Sur le même mois, les exportations sont estimées à 0,3 M b/j, soit une baisse de plus de 90% par rapport au niveau d'avant-guerre (3,5 M b/j). Cette situation a provoqué une contraction significative des revenus pétroliers (88 % des recettes totales en 2025) dès le premier trimestre 2026, un creusement rapide du déficit public déjà en hausse ces dernières années, et une forte pression sur le dinar et les réserves de change. La reprise de la production et des exportations de pétrole au niveau d'avant-guerre devrait prendre 4 à 6 mois d'après la SOMO (entreprise publique en charge des exportations de produits pétroliers).

IRAN

1. RÉOUVERTURE TEMPORAIRE DES EXPORTATIONS PÉTROLIÈRES

Dans le sillage des négociations tenues en Suisse le 21 juin entre l'Iran, les États-Unis, le Pakistan et le Qatar, l'OFAC a délivré une **licence générale autorisant**, du 22 juin au 21 août 2026, **les transactions** liées à la production, la vente, la livraison et le déchargement de pétrole brut, de **produits pétroliers et de produits pétrochimiques d'origine iranienne**. Cette autorisation, qui lève temporairement une large partie des restrictions américaines applicables aux exportations énergétiques iraniennes, couvre également les principaux services maritimes connexes (accostage, soutage, pilotage, assurance, classification, sauvetage, réparations d'urgence), les paiements en dollars dus à l'Iran ou à des entités iraniennes bloquées, ainsi que l'importation aux États-Unis lorsque celle-ci est nécessaire aux

opérations autorisées. Elle demeure toutefois limitée dans le temps et exclut les transactions impliquant notamment la Corée du Nord, Cuba et certaines régions d'Ukraine sous sanctions américaines. Cette réouverture intervient alors que le trafic maritime reprend progressivement dans le détroit d'Ormuz, plusieurs grands pétroliers ayant recommencé à y transiter avec signalement AIS ouvert, tandis que Téhéran et Mascate ont convenu d'un point de contact permanent et d'une ligne d'urgence pour prévenir tout incident. Sur le plan opérationnel, l'Iran devra néanmoins restaurer des capacités affaiblies par le conflit et les blocages récents : selon les estimations, **la production de brut serait tombée de 3,2-3,6 Mb/j avant la crise à 2,2-2,5 Mb/j en mai**. Un retour à la normale pourrait prendre de quelques semaines à trois mois, sous réserve de l'état réel des infrastructures, tandis que l'absence de capitaux et de technologies étrangers pourrait entraîner une perte durable de capacité de 100 000 à 150 000 b/j. **À court terme, les stocks flottants et terrestres, notamment au terminal de Kharg, devraient toutefois permettre une reprise rapide des exportations**, en priorité vers la Chine, client quasi-unique du brut iranien.

2. REPRIS DU TRAFIC MARITIME DANS LE DÉTROIT D'ORMUZ ET RÉOUVERTURE DES PORTS DU SUD IRANIEN

Dans le sillage du MoU irano-américain de juin 2026, **le trafic dans le détroit d'Ormuz connaît une reprise progressive**, illustrée par le passage de sept grands pétroliers, dont deux VLCC non iraniens transportant du brut saoudien vers la Corée du Sud, avec leurs signaux AIS activés, rompant avec la navigation « dans le noir » observée durant les hostilités. En parallèle, deux délégations iraniennes conduites par le président du Parlement Mohammad Bagher Ghalibaf et le ministre des Affaires étrangères Abbas Araghchi se sont rendues à Mascate afin de discuter avec le sultan Haitham bin Tariq d'un cadre de gestion du détroit avec Oman, l'Iran insistant sur la compétence exclusive des deux États côtiers pour la sécurité et la réglementation de cette voie stratégique. Un point de contact permanent et une ligne d'urgence auraient été convenus afin de prévenir tout malentendu militaire. La levée du blocus maritime américain a également permis **la réouverture des ports du sud de l'Iran** : deux grands



BRÈVES ÉCONOMIQUES

PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

navires ont accosté à Shahid Rajaei, l'un pour décharger **2 500 tonnes de sucre brut** destinées à l'Afghanistan, l'autre pour charger **1 900 conteneurs à l'export**. Les premiers flux maritimes vers les Émirats arabes unis et le Qatar ont repris, même si 1 200 conteneurs iraniens resteraient bloqués à Karachi, signalant la persistance de tensions logistiques régionales.

3. PLAN DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE AUX DÉSÉQUILIBRES MACROÉCONOMIQUES

Dans un contexte de tensions post-conflit sur les prix, les finances publiques et le système bancaire, le ministre de l'Économie a reconnu que le gouvernement avait eu recours, en mars 2026, à la fin de l'exercice 1404 (2025/2026), à un financement direct de la Banque centrale (BCI) d'environ 2 M Mds IRR (**1,4 Md USD au taux libre**) pour couvrir ses dépenses de fonctionnement, notamment le paiement des salaires publics. Cette monétisation du déficit devrait alimenter la liquidité, déjà estimée par la BCI en hausse de près de 53 % en g.a, et exercer une pression inflationniste supplémentaire dans les prochains mois. Pour en limiter les effets, les autorités envisagent plusieurs mesures. **La première** consisterait à ajuster la politique de taux : sans relever excessivement les rendements des dépôts longs, afin de ne pas ancrer davantage les anticipations d'inflation, la BCI pourrait rehausser les taux des dépôts courts, actuellement proches de 20 % par an, afin de drainer une partie de la liquidité vers le système bancaire et de limiter les pressions inflationnistes. **Le deuxième axe** vise à réduire la dépendance des entreprises au crédit bancaire, qui représenterait près de 90 % de leurs financements externes, contre environ 10 % pour le marché boursier. Les autorités entendent ainsi doubler la part du financement par le marché, dans un contexte de regain d'activité à la Bourse de Téhéran en 1404, (mars 2025-mars 2026) marqué par 1,7 M Mds IRR (1,6 Md USD) d'entrées nettes de particuliers, 43 introductions en Bourse et près de 10 000 Mds IRR (10 M USD) d'augmentations de capital, principalement par des sociétés paraétatiques. **Le troisième levier** porte sur le développement de fonds d'investissement à revenu fixe libellés en devises, destinés à canaliser l'épargne vers le financement du secteur productif et à limiter les placements sur les

marchés parallèles de l'or et des devises. La nouvelle réglementation de la BCI prévoit que le capital et les rendements devront être remboursés dans la devise d'origine, tout remboursement en rials étant interdit. **Enfin**, la BCI a relevé à compter de mai 2026 le taux des réserves obligatoires des banques de 1,5 point en deux étapes, afin de freiner la création monétaire, tandis que le gouvernement prévoit la mise en place de fonds de garantie pour soutenir le financement des entreprises sans accroître excessivement la pression inflationniste.

ISRAËL

1. CONTRACTION PLUS FORTE QUE PRÉVU DU PIB AU 1^{ER} TRIMESTRE

Selon la deuxième estimation du Bureau central des statistiques, l'économie israélienne s'est contractée de 3,8 % en rythme annualisé au premier trimestre 2026 par rapport au trimestre précédent, soit un recul plus marqué que les 3,3 % de la première estimation. Le trimestre a été lourdement affecté par la guerre avec l'Iran, déclenchée le 28 février. Rapporté par habitant, le PIB recule de 5 % en rythme annualisé, la consommation privée de 5 % et la production du secteur des entreprises de 3,8 %. L'écart entre les deux estimations tient pour l'essentiel aux exportations de biens et services, dont la hausse a été ramenée de 5,6 % à 1,9 %. En glissement annuel, l'ensemble des indicateurs restent toutefois orientés à la hausse (PIB +1,5 %, production des entreprises +1,9 %), seule la dépense publique reculant légèrement.

2. LANCEMENT PRÉVISIONNEL DE L'EXPLORATION GAZIÈRE DE LA ZONE « I » EN SEPTEMBRE

Un navire sismique est attendu en Israël en septembre pour entamer l'exploration active de gaz offshore dans la Zone I pour le compte du consortium réunissant BP, la compagnie pétrolière nationale azerbaïdjanaise (SOCAR) et l'israélien *NewMed Energy*. Cette aire d'environ 1 700 km² située au nord des eaux économiques israéliennes, à proximité du gisement Leviathan, regroupe six licences d'exploration sur lesquelles chaque société détient un tiers des droits, SOCAR agissant comme opérateur (sa première incursion gazière hors

d'Azerbaïdjan, comme la première entrée de BP dans le secteur gazier israélien). Il s'agira de la première exploration active en Israël depuis les modestes découvertes d'Energean en 2022, au titre d'une licence octroyée en 2016. Le consortium avait remporté les droits d'exploration en octobre 2023 mais, en raison du déclenchement de la guerre, n'avait formellement pris possession des licences qu'en mars 2025. L'exploration gazière israélienne a connu de nombreux retards : sur les quatre procédures concurrentielles lancées par le ministère de l'Énergie, aucune n'avait jusqu'ici débouché sur une exploration active, en raison notamment de l'accord de délimitation maritime avec le Liban, de la guerre et de la suspension des autorisations d'exportation vers l'Égypte destinée à contenir les prix sur le marché local. L'autre consortium retenu lors du même appel d'offres (Ratio, Dana Petroleum et ENI) n'a pour sa part toujours pas levé sa licence, après le retrait d'ENI pour raisons géopolitiques en octobre 2025 et malgré l'annonce par Ratio d'un nouveau partenaire international. Pour justifier de tels investissements, Israël devra toutefois identifier de nombreux gisements supplémentaires afin de répondre à la forte hausse attendue de la demande d'électricité au cours de la décennie.

3. LA KNESSET APPROUVE LA RÉFORME DES AUTORITÉS DE TRANSPORT MÉTROPOLITAINES

Le comité de l'économie de la Knesset a approuvé le 23 juin, sous l'égide des ministères des Transports et des Finances, le projet de loi instaurant des autorités de transport métropolitaines, présenté par ses promoteurs comme l'une des réformes structurelles les plus importantes du transport public israélien depuis des décennies. Pour faire face aux embouteillages parmi les plus élevés de l'OCDE, dont le coût annuel est estimé à 30 à 40 Mds ILS (près de 2 % du PIB), Israël s'aligne sur la pratique des économies développées en décentralisant la gouvernance de ses réseaux. Les nouvelles autorités, fruit d'un partenariat entre l'État et les collectivités locales, seront chargées de la planification, de la coordination et de la gestion des transports publics à l'échelle métropolitaine, avec pour objectif d'articuler bus, trains, tramways, métro et pistes cyclables en un réseau continu et intégré. Déployées dans un premier temps à Jérusalem, dans le Gush Dan

(Région de Tel-Aviv) et à Haïfa, elles ont vocation à être étendues aux autres agglomérations du pays.

4. PROJET DE LOI POUR L'INCORPORATION DE CARBURANTS D'AVIATION DURABLES (SAF) EN 2028

Le ministère de l'Énergie et des Infrastructures a dévoilé le 23 juin un projet de loi imposant l'incorporation de carburants d'aviation durables (SAF) dans le secteur aérien : 2 % à compter de 2028, puis une montée en charge progressive jusqu'à 70 % en 2053. Présenté lors de la 2^{ème} conférence annuelle sur le SAF à Tel-Aviv, le dispositif vise à aligner Israël sur la réglementation internationale et la politique européenne (*ReFuelEU Aviation*).

JORDANIE

1. FMI : APPROBATION DE LA 5^{ème} REVUE DE L'EFF

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international a approuvé l'accord technique sur la cinquième revue du mécanisme élargi de crédit (*Extended Fund Facility – EFF*) mis en place en janvier 2024, ainsi que la deuxième revue de l'accord relatif à la facilité pour la résilience et la durabilité (*Resilience and Sustainability Facility – RSF*) adopté en juin 2025. Cet accord a pour effet le décaissement de 134 M USD dans le cadre du programme EFF et 54 M USD dans le cadre du programme RSF. Selon FMI, la stabilité macroéconomique a pu être préservée en dépit de la guerre au Moyen-Orient, grâce à des politiques économiques prudentes, au renforcement des réserves extérieures et au soutien continu des partenaires internationaux. La croissance du PIB réel devrait se maintenir à 2,7 % en 2026, contre 2,8 % en 2025, tandis que l'inflation devrait rester maîtrisée à 2,5 % cette année. Malgré un léger creusement du déficit public, de -4,7 % du PIB en 2025 (hors dons) à -4,9 % du PIB prévu pour 2026, la dette devrait baisser de 83,6 % du PIB en 2025, hors actifs détenus par le Fonds d'investissement de la sécurité sociale, à 82,5 % du PIB en 2026. Le déficit du compte courant devrait en revanche se dégrader à -7,4 % du PIB en 2026 contre -5,6 %.

2. LA BANQUE CENTRALE MAINTIENT SON TAUX DIRECTEUR À 5,75 %

La Banque centrale de Jordanie (BCJ) a annoncé le maintien des taux d'intérêt de ses instruments de politique monétaire à leur niveau actuel. Le taux directeur de la Banque centrale reste donc fixé à 5,75 %. Cette décision intervient après six baisses consécutives. Elle fait suite à la décision de la Réserve fédérale des Etats-Unis, le 17 juin, de maintenir également ses taux d'intérêts.

Selon la BCJ, les indicateurs monétaires demeurent par ailleurs solides. Les réserves de change ont atteint 27,2 Mds USD fin mai 2026, soit l'équivalent de 9,5 mois d'importations de biens et services. L'inflation atteint 1,88 % sur les cinq premiers mois de l'année, contre 1,97 % sur la même période en 2025 et les transferts des Jordaniens résidant à l'étranger ont progressé de +13,3 % sur les quatre premiers mois de 2026, en glissement annuel, pour atteindre 1,6 Md USD.

LIBAN

1. LE LIBAN SE PRÉPARE À CRÉER UN « GOLDEN VISA »

La commission parlementaire des Finances et du Budget a approuvé, le 22 juin, le projet de loi du Gouvernement instaurant un « golden visa » libanais destiné aux investisseurs étrangers. Le texte prévoit l'octroi d'un droit de résidence assorti d'un régime fiscal favorable en contrepartie de l'acquisition d'un bien immobilier ou d'une entreprise d'une valeur minimale de 500 000 USD, ou du placement d'un montant équivalent dans le secteur bancaire local. Le projet ne pourra toutefois entrer en vigueur qu'après son adoption définitive par le Parlement réuni en séance plénière, dont la dernière réunion remonte au 9 mars 2026.

2. LE PORT DE TRIPOLI ACCUEILLE UN 3^{ÈME} NAVIRE DE PLUS DE 13 000 EVP

Le port de Tripoli, opéré par CMA CGM, a accueilli mardi 23 juin le porte-conteneurs d'Artagnan, appartenant à l'armateur marseillais, long de 366 m et d'une capacité proche de 15 000 EVP. Cette escale confirme la capacité du port à recevoir désormais des navires de plus de 13 000 EVP. En l'espace de deux semaines, il s'agit du troisième porte-conteneurs de

cette catégorie accueilli par l'infrastructure, dont le tirant d'eau atteint 13,8 m, un seuil qui n'avait jamais été franchi auparavant. Le port de Beyrouth, également opéré par CMA CGM, conserve toutefois un avantage grâce à sa capacité à accueillir des navires pouvant transporter jusqu'à 18 000 EVP. Cette évolution positive intervient alors que les exportateurs libanais se préparent à retrouver le marché saoudien après cinq années d'embargo. Le Premier ministre Nawaf Salam a ainsi salué, le 20 juin, le départ depuis le port de Beyrouth de la première cargaison de marchandises à destination du royaume, qui constituait auparavant le principal débouché des exportations libanaises.

3. CONTRACTION DU PIB DE 13 % EN 2026 SELON L'IFI

L'Institut de la finance internationale (IFI) estime dans ses dernières prévisions que le PIB réel du Liban passera d'une croissance de 4,1 % en 2025 à une contraction de 13 % en 2026 (à 32,5 Mds USD), en raison de l'impact de la guerre entre Israël et le Hezbollah depuis mars dernier. Le déplacement de population, les dommages aux infrastructures, la baisse des revenus du tourisme et les retards cumulés pour lancer la reconstruction expliquent cette tendance. L'IFI prévoit toutefois une reprise de la croissance en 2027 (+3 % à 35,8 Mds USD), dans le cas où les hostilités cessent dès fin 2026, grâce à une reprise partielle du tourisme et un début de reconstruction.

Par ailleurs, l'IFI s'attend à une hausse de l'inflation, qui passerait de 14,6 % en 2025 à 19,4 % cette année, du fait de la hausse des prix des matières premières sur les marchés internationaux et de la forte dépendance de l'économie libanaise aux importations. La hausse des prix devrait toutefois ralentir en 2027 (+7,5 %). La banque centrale devrait pouvoir maintenir son niveau de réserves, même si l'IFI prévoit une baisse de 600 M USD de 2025 à 2026, à 11,2 Mds USD, puis une hausse de 600 M USD permettant de retrouver le niveau de 2025 (11,8 Mds USD).

PALESTINE

1. LE CONSEIL EUROPÉEN RÉAFFIRME SON SOUTIEN ÉCONOMIQUE À L'AUTORITÉ PALESTINIENNE

Réuni les 18 et 19 juin, le Conseil européen a consacré un volet important de ses conclusions à Gaza et à la Cisjordanie. Au-delà des questions humanitaires, les Vingt-Sept ont rappelé que la viabilité financière de l'Autorité palestinienne constitue un enjeu central de stabilité. Ils appellent Israël à libérer sans délai les recettes de dédouanement (*clearance revenues*) retenues et à prolonger les mécanismes permettant le maintien des relations de correspondance bancaire entre établissements israéliens et palestiniens, jugés indispensables au fonctionnement de l'économie palestinienne et à la continuité des services publics. Le Conseil salue également le versement récent de nouveaux financements européens via le mécanisme PEGASE, tout en réaffirmant son soutien au programme de réformes de l'Autorité palestinienne.

2. L'INTERNATIONAL CRISIS GROUP MET EN GARDE CONTRE L'ASPHYXIE ÉCONOMIQUE DE LA CISJORDANIE

Dans un rapport publié mi-juin, l'*International Crisis Group* estime que les restrictions imposées à l'économie palestinienne depuis octobre 2023 menacent désormais la viabilité même du secteur privé en Cisjordanie. Le rapport souligne les effets cumulés des restrictions de circulation, de la quasi-disparition des permis de travail en Israël, des retenues de recettes fiscales et de l'incertitude bancaire, qui alimentent une contraction durable de l'activité économique. Selon l'organisation, ces évolutions dépassent désormais le cadre d'une crise conjoncturelle et risquent d'affaiblir durablement les capacités économiques nécessaires à la construction d'un futur État palestinien.

3. LA BANQUE MONDIALE ALERTE SUR LES TENSIONS CROISSANTES PESANT SUR LE SYSTÈME FINANCIER PALESTINIEN

Dans sa mise à jour économique sur les Territoires palestiniens publiée en mai 2026, la Banque mondiale estime que l'économie palestinienne demeure confrontée à des vulnérabilités structurelles majeures, malgré une stabilisation apparente de

certain indicateurs financiers. Le rapport souligne que l'endettement domestique de l'Autorité palestinienne a atteint 3,3 Mds USD à fin 2025, accentuant les risques pesant sur le secteur bancaire. La Banque mondiale met également en garde contre les difficultés de liquidité liées à l'accumulation d'espèces en shekels et à l'épuisement progressif des soldes numériques disponibles sur les comptes de correspondance bancaire, créant un « piège de liquidité » susceptible de perturber le fonctionnement du système financier à court terme. La Banque mondiale rappelle enfin avoir mobilisé près de 590 M USD depuis le début du conflit afin de soutenir les finances publiques palestiniennes, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

4. LES RESTRICTIONS CONTINUENT DE PESER SUR LES MOYENS DE SUBSISTANCE EN CISJORDANIE

Dans son dernier rapport de situation publié début juin, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) souligne que les restrictions de circulation, les démolitions de structures productives et les violences affectant les exploitations agricoles continuent de dégrader les conditions économiques en Cisjordanie. Depuis le début de l'année, près des trois quarts des structures démolies en zone C étaient des infrastructures agricoles, économiques ou liées à l'approvisionnement en eau. OCHA relève également que le chômage demeure proche de 30 % en Cisjordanie au premier trimestre 2026 et que plus de 60 % des ménages interrogés déclarent ne plus être en mesure de couvrir leurs dépenses mensuelles essentielles.

SYRIE

1. INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR GAZIER AVEC CONOCOPHILLIPS ET NOVATERRA

Le 16 juin 2026, la *Syrian Petroleum Company* (SPC), également active sur le gaz, a conclu un accord de développement gazier avec ConocoPhillips et Novaterra Energy, société portée par l'homme d'affaires syro-britannique Ayman Asfari et la famille syro-qatarie Al-Khayyat. Cet accord, issu d'un protocole d'entente signé en 2025, vise la

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

réhabilitation de plusieurs champs gaziers existants ainsi que l'exploration d'un nouveau bloc terrestre.

Le projet prévoit une augmentation de la production nationale de gaz de 4 à 5 M de m³ par jour dans un délai d'un an, dans le cadre d'un contrat d'une durée de 25 ans. La répartition de la production accordera 56 % à la SPC et 44 % aux partenaires privés. Trois zones de développement ont été identifiées : le Nord de Damas, Bilaas (gouvernorat de Homs) et Tabiyeh (Deir ez-Zor), cette dernière abritant le plus important potentiel gazier du pays. Les travaux devraient débuter en juin, avec l'installation prochaine d'une unité de production fabriquée au Royaume-Uni.

Cet investissement s'inscrit dans la stratégie de reconstruction du secteur énergétique syrien et renforce la position des groupes liés à la famille Al-Khayyat, déjà engagés dans plusieurs projets majeurs

d'infrastructures, d'énergie et de transport depuis la chute du régime précédent.

2. LICENCES D'INVESTISSEMENT ATTRIBUÉES À DES PROJETS INDUSTRIELS

L'Autorité syrienne pour les investissements (SIA) a accordé deux licences d'investissement pour des projets industriels d'une valeur totale de 25 M USD. Le premier concerne la société Maroumi pour la fabrication de consommables médicaux à Homs (5 M USD, 87 emplois). Le second porte sur un complexe de stockage frigorifique, de transformation agroalimentaire et de fabrication d'emballages plastiques dans la région de Damas (20 M USD, 156 emplois). Délivrées en vertu du décret législatif n° 114 de 2025, ces licences ouvrent droit à plusieurs avantages, notamment des exonérations douanières sur les équipements importés, en contrepartie du respect d'obligations relatives à l'emploi local, à la sécurité et aux normes environnementales.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2025	FMI / WEO	118,3	46	86,7	10,2	11,5	5,8	5,6	25,6
PIB (Mds USD) – 2025	FMI / WEO	349	265	376	665	62	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2025	FMI / WEO	3190	5830	4250	67000	5356	4470	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2025	FMI / WEO	4,4	0,5	0,3	3,1	2,7	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	-7,2	-6,3	-4,3	4,9	-5,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	84	53,1	36,4	70	83,4	114	86*	n/a
RATING COFACE 2025	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	11,9	-1,2	60	1,8	1,1	15,3	48,9	15,2
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	49,8	n/a	39,4	50,2	n/a	50,6	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1838	418	231	1885	1240	540	30	30
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1214	1556	51	1410	60	93	4	4

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024/2025

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtrésor.gouv.fr